



DEVENEZ

EDUCATEUR SPORTIF BPJEPS mention Basket-Ball



Les Objectifs

Avec le BPJEPS, vous pouvez devenir moniteur ou encore animateur dans une entreprise, un club de sport ou encore une association.

Grâce à la mention "basket-ball", vous pouvez encadrer la pratique de ce sport, mettre en place des actions d'animation en basket-ball visant à une meilleure connaissance des bienfaits de ce sport sur la santé.

**PROCHAINE
SESSION**

**du 22/09/2025
au 27/08/2026**

BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF MENTION BASKET-BALL

Alternance : 609 h de formation sur 12 mois

+ de 70 % du temps en structure

La formation

- > Concevoir des projets d'animations sportives
- > Conduire des séances d'animations sportives adaptées au public
- > Conduire des cycles d'apprentissage, compétitions
- > Être capable d'adapter la séance proposée selon le public
- > Créer des événements, trouver de nouveaux financements
- > Devenir un éducateur sportif professionnel polyvalent et diplômé

Le titre

- > BPJEPS Niveau 4 (équivalent baccalauréat)
- > Inscrit au RNCP sous le numéro 36821
- > Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Date de publication : 08/09/2022
Date d'échéance : 08/09/2027
- > Certification selon le référentiel diplôme
(<https://www.legifrance.gouv.fr/lodai/id/JORFTEXT000033105450/>)

Les compétences

- > Mettre en place des projets d'animation dans le Basket-ball
- > Conduire des cycles d'initiation, d'animation, de découverte et d'entraînement du basket-ball.
- > Mettre en œuvre des cycles d'apprentissage et conduire des groupes en compétition jusqu'au niveau départemental
- > Conduire des actions de sensibilisation et d'animation, et communiquer à propos des actions de la structure
- > Contribuer à la lutte contre les addictions, participer à la sécurité des participants, entretenir le matériel

Les prérequis

- > Avoir 18 ans
- > Avoir le PSC1
- > Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement du basket-ball datant de moins d'un an à l'entrée en formation.
- > Justifier de la pratique de l'activité pendant au moins une saison sportive (une attestation doit être délivrée par le président de la structure).

Les Modalités d'évaluation

- > Production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien
- > Conduite d'une séance d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball suivie d'un entretien avec les évaluateurs
- > Entretien à partir d'un document produit par le candidat comprenant une planification annuelle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball, un cycle d'animation, d'apprentissage ou d'entraînement en basket-ball et une présentation du cadre de la pratique compétitive spécifique au basket-ball

Méthodes utilisées

Depuis 2019, Spor Formation s'appuie sur une mixité de méthodes pédagogiques afin de proposer un parcours de formation pratique et dynamique :

- > PRATIQUE
- > THÉORIQUE
- > EXPÉRIENTIELLE
- > COLLABORATIVE

BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF MENTION BASKET-BALL

Alternance : 609 h de formation sur 12 mois

+ de 70 % du temps en structure

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- > Je prépare mon diplôme tout en travaillant : j'acquies de l'expérience pour une meilleure intégration dans le monde professionnel
- > Je n'ai aucun frais de scolarité à payer
- > Je suis rémunéré(e) tous les mois et je peux percevoir des aides financières (aides au logement, au financement du permis...)

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- > Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (Bloc 1)
- > Une formation à la communication pour développer de nouvelles actions (Bloc 2)
- > Des modules de formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure affiliée aux fédérations concernées
- > Une aide jusqu'à 5 000 € la 1ère année de contrat

La rémunération de l'apprenti

Salaire	-de 18ans	18-20ans	21-25ans	+ 26ans
1ère année	486 € (Brut : 486€)	774 € (Brut : 774€)	943 € (Brut : 954€)	1612 € (Brut : 1801€)
2ème année	702 € (Brut : 702€)	913 € (Brut : 918€)	1054 € (Brut : 1099€)	1612 € (Brut : 1801€)
3ème année	962 € (Brut : 990€)	1152 € (Brut : 1207€)	1299 € (Brut : 1405€)	1612 € (Brut : 1801€)

Calculée sur la base du SMIC au 1er Novembre 2024 et application au 1er Mars 2025

INFOS PRATIQUES

- > Lieu de Formation :
Complexe Sportif des Maradas
📍 6 Passage du lycée
95300 PONTOISE
✉ admin@sporformation.fr
- > Jours de formation en centre :
Les lundis et vendredis
- > Coordinateur pédagogique :
Raphaël : 07.44.99.06.99 - raphaelsporformation@gmail.com
- > Tarifs :
En contrat d'apprentissage la formation est prise en charge selon le coût du contrat.
Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **
Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.
Avec prise en charge France Travail : 8,50 €/H **
** hors certifications et frais de dossier.
- > Résultats de la session : première session à venir

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AVEC UNE SPÉCIFICITÉ